

## Conditions d'attribution

- Votre domicile se trouve dans le Morbihan
- Votre enfant est demi-pensionnaire et déjeune au moins 4 jours au restaurant scolaire  
ou  
Votre enfant est interne
- Le revenu fiscal de référence figurant sur votre avis d'imposition 2024 ne dépasse pas le plafond de ressources ci-dessous :

NOMBRE D'ENFANTS À CHARGE *	PLAFOND DE RESSOURCES
1 enfant	23 305 €
2 enfants	28 682 €
3 enfants	34 059 €
4 enfants	39 437 €
5 enfants	44 816 €
6 enfants	50 194 €
7 enfants	55 572 €
8 enfants	60 950 €
9 enfants	66 328 €
10 enfants	71 705 €
par enfant supplémentaire	5 378 €

\* Le nombre d'enfants à charge est celui figurant sur l'avis d'imposition

### Montant de l'aide

VOTRE ENFANT EST DEMI-PENSIONNAIRE	VOTRE ENFANT EST INTERNE
1,00€ par repas	3,00€ par journée

Conception : Studio Niko - Création : Pôle création et Studio Granite / Impression : Conseil départemental du Morbihan  
Papier fabriqué à partir de pâtes provenant de forêts gérées de façon durable, 2024.

 MORBIHAN

**rest'o collège 56**

## DEMANDE D'AIDE du Département du Morbihan

pour la DEMI-PENSION et l'INTERNAT

Année scolaire 2024-2025

CETTE AIDE CONCERNE LES ÉLÈVES DEMI-PENSIONNAIRES DÉJEUNANT AU MINIMUM  
4 JOURS PAR SEMAINE ET LES ÉLÈVES INTERNES

### 1 Renseignements concernant l'élève pour lequel vous effectuez la demande

Nom .....

Prénoms .....

Fille  Garçon

Date de naissance | | | | | | | | | |

Établissement fréquenté .....

Classe fréquentée .....

Est-il : interne  demi-pensionnaire

Nombre de repas par semaine .....

#### CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Accord sur la demande : OUI  NON

Montant des ressources pris en compte ..... euros

Nombre d'enfants à charge figurant sur l'avis d'imposition 2024 .....



Dossier à retourner  
impérativement  
au secrétariat du collège  
pour le  
**18 octobre 2024**

**rest'o collège 56**

**2** Renseignements concernant les membres de la famille

● VOUS-MÊME

- LE PÈRE  LA MÈRE  
 LE REPRÉSENTANT DE L'ENFANT

● VOTRE CONJOINT(E),  
CONCUBIN(E) OU PACSÉ(E)

Nom .....	Nom .....
Prénom .....	Prénom .....
Adresse .....	Adresse .....
Code postal [.....]	Code postal [.....]
Commune .....	Commune .....
Téléphone .....	Téléphone .....
Adresse mail .....	Adresse mail .....

**3** Charges de la famille : enfants à votre charge figurant sur votre (vos) avis d'imposition

● Nom et prénom de chacun des enfants à charge (y compris l'enfant pour lequel vous demandez une aide)	● Lien de parenté (fille, fils, nièce, neveu, enfant recueilli...)	● Date de naissance	● Établissement scolaire ou université fréquentés, profession ou autre (à préciser)

**4** Pièces à joindre au dossier

Dans tous les cas, fournir une **PHOTOCOPIE** de votre avis d'imposition ou non imposition 2024 correspondant à vos revenus 2023.

● En cas de changement de situation en 2024

Les modifications de situation familiale entraînant une diminution de ressources intervenant au cours de l'année de la demande pourront être prises en considération. Toutefois les modifications de situation intervenues sont strictement limitées :

- au décès de l'un des parents,
- au divorce des parents ou à une séparation attestée,
- ou à un changement attesté de la résidence exclusive de l'enfant.

● Pièces complémentaires à fournir

Tout justificatif permettant d'attester de la modification de situation, et prise en compte des revenus du nouveau ménage éventuellement reformé depuis l'évènement justifiant le changement de situation.

Dans ce cas, fournir l'avis d'imposition ou de non imposition du concubin ou du nouveau conjoint du parent qui fait la demande d'aide.

**5** Engagement et autorisation de la famille

Vous devez **DATER** et **SIGNER** la rubrique suivante en **COCHANT LA CASE** qui correspond à votre situation

Je soussigné(e) : .....

le père

ou la mère

ou le (la) représentant(e) légal(e) de l'enfant

- certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur cette déclaration et des documents joints
- et avoir pris connaissance que l'aide éventuellement attribuée sera déduite des factures émises par l'établissement gestionnaire de la restauration scolaire et de l'internat.

Date et signature

Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement informatique, auquel vous consentez, destiné à la gestion du dispositif rest'o Collège adopté par le conseil départemental du Morbihan. Le traitement est fondé sur l'exécution d'une mission d'intérêt public. Le département du Morbihan est le responsable de traitement.

Les données enregistrées sont celles liées au formulaire de demande d'aide départementale ainsi que les informations que vous avez librement fournies. Ces données n'ont pas pour finalité une prise de décision automatisée. Elles sont destinées aux services gestionnaires des collèges départementaux pour l'instruction de la demande et à la direction de l'éducation du Département pour l'attribution des aides. Elles sont conservées conformément aux prescriptions des archives départementales.

Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978, modifiée, et au «règlement général sur la protection des données» (RGPD) vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, sauf si ce droit a été écarté par une disposition législative.

L'ensemble de ces demandes doivent être adressées au chef d'établissement. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) 3, place Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris cedex ou sur [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)